

Douze procès en cours pour aide (bénévole) aux étrangers ! Halte à l'intimidation ! Oui à la solidarité !

Nombre de citoyens ont été émus par « l'affaire » Cédric Herrou, ce militant de la solidarité, dans la vallée de la Roya, contiguë à la frontière italienne, a accueilli des réfugiés/migrants en grande détresse alors que l'Etat qui le poursuit aujourd'hui, les refoule ou les expulse. Et l'Etat n'est pourtant pas complètement innocent de la situation régnant dans un certain nombre de pays, qui contraint au départ leurs résidents même avec les énormes risques encourus.

Il avait été pourtant annoncé qu'il n'y aurait plus de « délit de solidarité ». Mais si la nouvelle loi élargit les clauses d'immunité, elle laisse possible d'utiliser ses lacunes. En fermant les frontières et en réprimant l'aide bénévole, sous prétexte de combattre passeurs et trafiquants divers, l'Etat ne fait que rendre l'accès « normal » encore plus difficile, au grand bénéfice de ceux-ci qui, de ce fait, continuent à prospérer et à s'enrichir sur la misère du monde.

L'Etat ne se donne pas les moyens d'appliquer ses propres lois en faveur des demandeurs d'asile ou de la protection de l'enfance en danger. Aussi nombre d'associations et de militants en actions quotidiennes de soutien qui suppléent à ses carences, ont décidé de réagir nationalement en organisant, la veille du procès concernant Cédric, des manifestations de solidarité dans tout le pays :

* pour affirmer ainsi leur " complicité " avec lui et tous les militants actuellement poursuivis;

* pour exiger l'abrogation totale du « délit de solidarité » (pas simplement pour le séjour, mais aussi pour l'accueil et la circulation), pour les aidants qui le font bénévolement.

Rappel : l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 proclame :

« 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »

**A Dijon, rendez-vous pour une chaîne humaine,
Place François Rude (dite du Bareuzai), jeudi 9 février, 18H.**

Collectif de soutien aux demandeurs d'asile et migrants: ACAT Dijon / Action Catholique Ouvrière / AGIRabcd 21/Amis de la Confédération Paysanne/ Amnesty International Dijon / ATTAC 21 / ATMF Dijon / CFDT 21 / CGT 21 / Club Unesco Dijon / CCFD Terre Solidaire / CLCV / CNT 21 /Confédération Paysanne/ CSF / Espace Autogéré des Tanneries / Euphorbe en Illabakan / FCPE / FSU 21 / LVN personnalistes et citoyens / Ligue des Droits de l'Homme / MAN /Mouvement de la Paix/ MRAP / Pastorale des Migrants / RESF 21 / SAF / SOS Refoulement / SOS racisme / Solidaires / Solidarité afghane / UJFP / Tends la Main / Urgence Solidaire.